

LA DUNE BOUCALAISE  
Assemblée Générale Ordinaire

L'an 2015, le 28 Juillet 2015 à 18h chez les Hamy-Marthan rue de l'Erg, Vieux-Boucau, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée annuelle ordinaire suivant convocation en date du 7 juillet 2015.

Chaque membre, en entrant en séance, a signé la feuille de présence tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire s'il était porteur du pouvoir d'un autre membre.

Marc Chollet, président du Conseil d'Administration, préside l'assemblée.

Florence Chollet et FX Saint-Macary sont désignés comme scrutateurs et déclarent accepter ces fonctions.

Les scrutateurs déclarent que 43 membres sont présents ou représentés sur 137 membres à ce jour.

L'assemblée peut valablement délibérer.

Marc Chollet rappelle que la présente assemblée est convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport moral et d'activité de l'année 2014
- Rapport financier de l'année 2014
- Approbation
- Quitus donné au CA
- Suspension temporaire maintenue des cotisations pour 2015
- Questions diverses
- Intervention de M. Jacques Maia de l'ONF

1) Rapport moral et d'activité de l'année 2014:

Il ne s'est rien passé de notable si ce n'est l'adhésion de 5 nouveaux membres.

2) Rapport financier :

L'association dispose de 1364,51€. Pas de flux financier durant l'année écoulée.

3) Approbations

- du rapport moral et d'activité 2014 (à l'unanimité)
- du rapport financier 2014 (à l'unanimité)
- quitus donné au CA (à l'unanimité)

4) Cotisations :

Pour l'heure, l'association n'ayant pas utilisé de cet argent, il est proposé de continuer à surseoir à la cotisation annuelle.

Vote à l'unanimité.

7) Questions diverses :

Prochaine AG en 2016 chez les Pelletier.

8) Intervention de M. Maia

Rappel de l'historique de la création des dunes littorales : cf doc ci-joint.

Questions des propriétaires pour l'entretien de la dune devant nos maisons. M. Maia est rassurant : les courants n'érodent pas de façon importante le pied de la dune ; s'ils le font certaines années, cela est souvent rétabli les années après.

L'entretien courant prodigué par les propriétaires est efficace et correct : privilégier les bandes de tissu pas trop large, dépôt de branches de pin ...

A la demande des membres de l'association, il sera demandé à l'automne à l'ONF de réaliser un diagnostic du milieu dunaire (dune côté mer). Ce diagnostic sera pris en charge par l'association. Par contre, si l'ONF recommande des travaux, ceux-ci seront pris directement en charge par les propriétaires concernés,

l'association se déchargeant de tout suivi des travaux.  
Vote à l'unanimité.

Marc passe au vote des résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport d'activité de La Dune Boucalaise pour l'année 2014 les approuve. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier sur les comptes de l'année 2014, approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2014 tels qu'ils sont présentés. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale approuve la suspension temporaire des cotisations. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION: L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2014. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale confirme la délégation donnée au CA pour sa gestion. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale mandate Inès Saint-Macary pour demander à l'ONF un devis de diagnostic du milieu dunaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h15.

Le président  
Marc Chollet

Les scrutateurs

La secrétaire  
Inès Saint-Macary